



Athénée Royal
Braine-l'Alleud

Section fondamentale, section secondaire et internat annexé

Madame, Monsieur, Chers parents, Chers élèves,

Tout d'abord, nous espérons que vous vous portez bien et que vous prenez bien soin de vous. Nous vous remercions pour votre étroite collaboration depuis le début du confinement. En effet, vous avez tous compris l'extrême importance de garder vos enfants à la maison.

Le Conseil national de sécurité de ce vendredi 27 mars s'est prononcé sur la prolongation des mesures de confinement jusqu'au 19 avril, ce qui intègre désormais la période des vacances de Pâques.

En ce qui concerne l'enseignement, le Conseil national s'est également positionné sur l'organisation des garderies, pendant cette période, pour les enfants dont les parents exercent **une activité professionnelle dans les secteurs médicaux et de sécurité publique, il faut y ajouter les enfants qui relèvent de situations sociales spécifiques dans le cadre des politiques de l'aide à la jeunesse et pour les enfants de parents n'ayant pas d'autres choix que de confier la garde de leurs enfants aux grands-parents** .

Nous attirons votre attention sur le fait que les écoles resteront fermées les samedis, dimanches et jours férié (lundi 13 avril).

Pour des raisons organisationnelles, nous invitons les parents qui veulent disposer d'une solution de garde pendant la durée des vacances de printemps à se signaler impérativement par écrit ce mardi 31 mars à 16h00 au plus tard, en justifiant la raison de leur demande (voir raisons ci-dessus).

Pour le fondamental : direction_fondamental@arbraine.be

Pour le secondaire : prefet@arbraine.be

Pour l'internat : administrateur@arbraine.be

En fonction des informations récoltées 3 scénarios sont possibles :

1. Les écoles qui n'ont enregistré aucune demande des parents restent fermées.
2. Les écoles qui ont reçu des demandes des parents et disposent de membres du personnel enseignant volontaires et/ou de personnel d'accueil suffisant pour assurer la garderie restent ouvertes.
3. Les écoles qui ont reçu des demandes des parents mais qui ne disposent pas du personnel volontaire suffisant pour assurer la garderie doivent se signaler auprès du Bourgmestre ou du coordinateur Accueil -Temps – Libre de la commune de Braine-L'Alleud pour trouver une solution.

Nous vous invitons, chers parents, à agir de manière responsable en essayant de trouver une autre alternative de garde, dans la mesure de vos possibilités, afin d'éviter la présence des enfants en collectivité et ce, au regard des instructions des autorités sanitaires.

Nous vous remercions pour votre bonne collaboration et vous assurons de notre entier dévouement.

Corinne Duculot

Directrice du fondamental

J-F Simons

Préfet des études